

CR Conseil de Quartier Centre-Ville (CQCV)

05/06/2025 18H30 – 20H30

CSC Maison Cousté

Assistent plus de trente-cinq personnes dont :

- Habitants du CQCV
- Animateurs : Marie Claude Notte, Elin Sondergard, Michel Formiggi et Hamadi Zouabi
- Municipalité : Maëlle Bouglet - adjointe au maire, Déléguée au QCV, Hervé Willaime et Stéphane Rabuel : élus référents du QCV
- Invités : Lara Altman, Directrice Adjointe des services ; Jean-Paul Notte Chargé de mission Sécurité et Salim Miraoui, Chef de la Police Municipale ;

Ordre du jour (ODJ) :

- « Pot » d'accueil avec la participation des habitants
- Introduction - Présentation de l'agenda, du conseil de quartier et des élus
- Activités du conseil de quartier
- Discussions sur les services d'entretien et de sécurité de la ville
- Conclusions et clôture de la réunion

1. Introduction

Comme lors de chaque réunion, après remerciement des habitantes et habitants présents, les animateurs (suscités) rappellent le rôle et le fonctionnement du CQCV : instance participative animée par des habitantes et habitants volontaires en lien direct avec les élu.es (suscités, adjointe de quartier, élus référents) et les services de la ville en fonction des thématiques abordées.

Dans Cachan on dénombre 5 quartiers. Chaque conseil est un espace d'information, d'échange, de réflexion afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie, renforcer le lien social au sein du quartier...

Pour parvenir les animateurs rappellent la nécessaire participation des habitants pour la création de groupes/commission dont le but est d'identifier les problématiques, difficultés, proposer des axes d'améliorations, des solutions. Lors d'un CQ on ne doit pas se limiter à énoncer des problèmes/difficultés... Il est requis également qu'ensemble on propose des solutions.

A ce titre on cite un acquis indéniable : l'aménagement du parking Eustache Deschamps qui était un sujet récurrent à chaque CQCV. Cet acquis est le fruit d'une collaboration étroite entre les animateurs, habitants et élus.

2. Activités du CQCV

* Différentes dates de moments festifs de la ville : le 07/06 Nuit blanche, 14/06 marché des créateurs, 20/06 fête de la musique, 21/06 fête de la ville

* Budget participatif (saison 4) avec phase 1 du 14/04 au 31/05/25 dépôt des projets ; phase 2 : du 02/06 au 12/09/25 : étude de recevabilité et de faisabilité durant laquelle La Ville et le comité citoyen analysent la recevabilité des projets déposés. Un représentant de chaque conseil de quartier fera partie du comité citoyen du budget participatif. Pour le CQCV c'est Marie Claude Notte qui représentera le CV. Phase 3 : place au vote des projets jugés réalisables du 13/09 au 13/10/25.

* Projet de nouvelle piscine : elle s'implantera sur le campus de Cachan derrière le centre sportif Jesse Owens. La piscine actuelle maintiendra son fonctionnement jusqu'à l'ouverture de la nouvelle infrastructure. A ce titre une réunion publique sera organisée le 10/06/25 à 19H à la Mairie.

* Fête de quartier : les animateurs du CQCV envisagent d'organiser, avec l'aide de la mairie, à la rentrée en septembre 25 une fête du quartier. La date n'est pas encore fixée mais sera communiquée par « mailing » + affichage dans le centre-ville. A ce titre un appel est lancé aux participants pour avoir des idées, finaliser le contenu et surtout de l'aide pour pouvoir organiser un tel évènement avec plusieurs stands dans la rue Guichard. Projet en cours.

* Nouvel An Chinois 2026 : on célèbre chaque année le nouvel An lunaire. Les animateurs se sont rapprochés et ont discuté avec le propriétaire du restaurant le « MIKAYO » pour organiser une telle célébration. A ce titre un appel est lancé aux participants pour avoir des idées, finaliser le contenu et surtout de l'aide pour pouvoir organiser un tel évènement.

* Fête des LAMPIONS : Comme chaque année et avec la participation des autres conseils de quartier nous allons participer à l'organisation et la réussite de la descente des Lampions moment cachanais festif de Noël à Cachan. Cette année elle aura lieu le 13 décembre avec différents départs dans chaque quartier afin de rejoindre le Parc Raspail à 18h30.

3. Discussions sur les services d'entretien et de sécurité de la ville

Dans ce paragraphe, on a essayé de synthétiser les discussions et questions des habitantes et des habitants. En complément des notes ci-dessous, le lecteur peut consulter la présentation projetée en séance ci-joint. Il peut également prendre contact avec le CQCV par mail.

Déchets / Propreté

C'est un problème récurrent : les déchets sauvages sur l'espace public. Ces déchets (entre autres) contribuent à un accroissement du nombre de pigeons ; problème du poissonnier près de la « boule » de la rue Guichard. Le 21 juin il faut se mobiliser pour une action « Ramassage Citoyen ».

Remarques des habitants

- Présence de déchets au 7 rue Raspail, des personnes se réunissent laissant derrière eux des saletés, détritiques... Mairie alertée.
 - ⇒ Projet "urgence poubelle" déposé au budget participatif ! Ce projet a été réalisé suite à la réunion en dehors du cadre du budget participatif.
- En dépit des sachets disponibles on déplore de nombreuses crottes de chien dans la ville
 - ⇒ Un projet de Parc canin va se concrétiser
- La présence du poissonnier en bas de la Rue Guichard, les samedis, est appréciée mais pas celle des odeurs ou de sa glace en fin de service
- Un renforcement entre le boucher et restaurant chinois fait l'objet de mauvaises odeurs. Il faudrait rappeler à la copropriété de prendre en charge le nettoyage de cet espace
- Déchets générés par les clients des commerces qui vendent de l'alimentation « à emporter » de poulet grillé + stationnement de voiture sur voie pompier pour récupérer les commandes constaté par une habitante
- Présence de déchets au jardin d'Arménie secondaire à des rassemblements de personnes récurrents

- Pigeons : la présence de pigeons engendre une gêne pour certains habitants du centre-ville qui doivent installer des filets sur leurs balcons. Une habitante suggère d'étudier la stérilisation qui semble avoir fait ses preuves dans d'autres villes
- Un habitant interroge l'opportunité de laisser les cendriers dans les parcs

L'équipe municipale

- A présenté le planning de collecte et les emplacements des différentes bornes de recyclage (cf cartes et planning)
 - ⇒ Les passages de la balayeuse-laveuse sont les suivants :
 - 2 fois / mois rue piétonne
 - ⇒ 3 fois/ an sous les arcades
 - ⇒ 1 fois par semaine en centre-ville
 - ⇒ Les poubelles sont vidées 2 fois par jour
- A précisé
 - ⇒ Installation de cendriers dans différents endroits de la ville : arrêt de bus, entrée des parcs... Rappel : la réglementation à compter du 1er juillet interdira de fumer dans les parcs
 - ⇒ Recyclage
 - Installation des bornes « déchets alimentaires »
 - Eco-textile : installation de bornes collecte textiles (Croix rouge, Emmaus)
 - ⇒ Des boîtes Anti-Moustiques sont distribuées / 3 rue Raspail

On rappelle également que tout habitant cachanais peut contacter, alerter

- Brigade de l'Environnement (Tel : 01 49 69 69 66) ou Service communal d'hygiène et de sécurité (Tel : 01 49 69 80 44) au 3 rue Raspail
- Appli Cachan Proxi'Ville. Intervenant a témoigné de l'efficacité de cette application

Pour plus d'information le lecteur/lectrice peut consulter la page sur le site de la Ville « Propreté de l'espace public et brigade environnement ».

Dans le cadre de cette problématique récurrente et afin de sensibiliser les habitants/habitanes le **CQCV va organiser, comme cela a été discuté et arrêté en réunion du conseil inter quartier, une campagne de sensibilisation « ramassage-citoyen » dans les rues du centre-ville avec la participation d'élus et l'aide de la Brigade de l'Environnement. La date fixée est le 21 juin de 10 h à 12 h. Un appel aux volontaires est lancé et sera relayé par voie d'affichage et par mail. La coordinatrice est Marie Claude Notte.**

⇒ **Lieu de départ de cette action citoyenne : parvis du théâtre.**

Tranquillité publique :

Le nouveau chef de la police municipale (PM) est venu pour présenter le fonctionnement de son équipe et répondre aux questions des habitants.

La Police Municipale (PM) : composée de 26 membres dont 6 Policiers Municipaux et 4 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). Horaires : de 06 h30 à 19 h l'automne et hiver ; de 06 h30 à 21-22 heures l'été. Pour mémoire PM est Maison des services publics (1er étage). Accueil : Lundi au vendredi : 8h15 à 12h - 13h30 à 17h15 ; téléphonique (01 49 69 96 71) le samedi.

La police municipale est joignable sur son numéro de standard qui renvoie vers des téléphones portables. Il est également possible de demander des interventions via l'application Cachan Proxi'ville. Un habitant a témoigné de l'efficacité de cette application pour régler rapidement une nuisance constatée près de chez lui.

A noter : en cas de problème lié à la sécurité il faut joindre la Police municipale et, plus largement, on peut aussi alerter la Mairie (qui dispose de personnels d'astreinte).

La PM se consacre aussi à des activités de Prévention (notamment à destination des jeunes).

Remarque des habitants

- Comment mettre fin à la circulation des 2 roues (Vélo, Trottinettes et moto) rue Guichard et sur certaines voies piétonnes. Nombre croissant.
- Une barrière installée en bas de la rue Guichard doit être activée, mais pour cela, il faut traiter la question de la collecte des déchets auprès des commerçants de la rue Guichard
- Dangers et nuisances sonores liés à des jeux avec la boule et/ou jeu de ballons en bas de la rue Guichard
- Rassemblements de personnes qui peuvent générer des nuisances (comme la présence de déchets), notamment au jardin d'Arménie. Il est rappelé que le rassemblement de personne n'est pas interdit
- Il est précisé durant la réunion :
 - Les problèmes liés à la tranquillité et aux incivilités sont en augmentation, mais la ville de Cachan n'est pas très fortement impactée par cela
 - La vidéoprotection a été développée permettant l'identification des contrevenants

La réunion s'est terminée à 20h autour d'un pot convivial auquel les habitants/habitanes ont contribué.

Prochaine réunion du conseil de quartier vous sera communiquée par mail et affichage.

Rejoignez l'équipe du Conseil de Quartier.

**N'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'équipe des bénévoles et animateurs du CQCV :
animationcqcachancentre@gmail.com**